

Published on ADAGP (<https://www.adagp.fr>)

[Accueil](#) > Je suis un musée / Frac / Espace culturel et reproduis régulièrement des ?uvres de vos membres. Y a t-il des conditions spécifiques pour faciliter mes démarches ?

---

L'Adagp peut vous proposer une convention adaptée, assortie de conditions financières propres aux établissements culturels et correspondant à l'étendue de vos projets. Une éventuelle convention ne vous dispense toutefois pas de demandes d'autorisation au préalable auprès de nos services. Pour plus d'informations, merci de contacter le [service Droits de Reproduction France](#) [1]

---

#### **Links**

[1] <mailto:liste.drfrance@adagp.fr>